

Orientation Repérage	Ce dispositif est exclusivement réservé au public de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)
Public cible	Public étranger signataires du Contrat d'Intégration Républicaine, hors Union Européenne
Prérequis	Avoir validé le niveau A2
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir le niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) • Sensibiliser aux usages et aux valeurs de la France. • Acquérir des compétences en langue facilitant la communication et l'intégration en France. Cette formation de niveau B1 permettra aux apprenants d'améliorer leur niveau de français pour favoriser une meilleure insertion sur le marché du travail.
Objectifs pédagogiques	<p>Maîtriser les compétences du CECRL- À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De parler des activités de la vie quotidienne ou d'autres sujets personnels • D'affirmer son accord ou désaccord sur des sujets qu'il maîtrise • De rédiger des mails professionnels • Améliorer son expression et sa compréhension orale
Contenu	Thématiques relevant de la sphère publique, pratique et professionnelle (logement - déplacement - famille - éducation et culture - vie professionnelle - vie publique)
Sites d'accueil	Saint - Pierre (Sud) - Saint - Denis (Nord)
Durée de la formation	50 heures
Date de démarrage	Du 01/01/2023 au 31/12/2023 Entrées / Sorties à date fixe
Méthodologie	<p>Contextualisation des apprentissages : Approche actionnelle - supports authentiques - mises en situation réelles Utilisation de documents authentiques (vidéos – audio – écrits...), de ressources numériques et interactives (Plateforme pédagogique en ligne, TICE...) Travail de groupe et d'échanges, auto apprentissage encadré</p>
Modalités et moyens pédagogiques	Salles de cours, matériel audio et vidéo en salle Salle informatique avec tableau interactif Centre de ressources (bibliothèque physique et numérique) Formation dispensée en présentiel
Modalité d'évaluation	Evaluations, auto-évaluations, entretiens individuels tout au long du parcours
Tarif	La formation est prise intégralement prise en charge par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) Financement: Cette formation conventionnée est financée par l'OFII
Accessibilité	Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
Validation prévue	Attestation en fin de parcours
Contacts	Secrétariat de formation : 0692 07 39 69/ 0262 35 09 12 Mail : areppli@gmail.com Siege AREP : 0262 25 03 85/ Mail : siege-social@arep.re